

**Conseil économique et social**

Distr. générale
30 mars 2001
Français
Original: anglais

Session de fond

Genève, 2-27 juillet 2001

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale**Résumé de l'Economic and Social Survey of Asia
and the Pacific 2001***Résumé*

Après le redressement impressionnant de 1999, les performances économiques de la région se sont encore améliorées en 2000. Comme l'année précédente, on a enregistré une croissance du produit intérieur brut (PIB) et une diminution de l'inflation malgré la hausse des prix de l'énergie. Toutefois, les perspectives pour 2001 sont mitigées en raison essentiellement d'un environnement extérieur moins favorable : la croissance générale devrait ralentir quelque peu et les pressions inflationnistes s'accroître légèrement. Il va de soi que les résultats différeront selon les pays.

À long terme, il conviendra de mettre en place des politiques visant à atténuer les effets néfastes des changements démographiques sur le développement économique et social. Les pays qui subissent des pressions démographiques et qui ont des taux de fécondité relativement élevés doivent redoubler d'efforts pour stabiliser leur population. Inversement, les pays dont les taux de fécondité sont bas doivent s'interroger sur les conséquences d'une pénurie progressive de main-d'œuvre pour le développement.

Le financement du développement revêt un nouveau caractère d'urgence, les gouvernements ayant des difficultés à mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour investir étant donné la mobilité croissante du capital et du travail, la baisse de l'aide publique au développement (APD) et sa répartition très inégale, ainsi que la très grande instabilité des capitaux privés étrangers. Les tendances et les problèmes liés au financement du développement sont examinés dans la deuxième partie

* E/2001/100.

de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2001*; on y trouve également des recommandations générales concernant la mobilisation des ressources intérieures, les capitaux privés extérieurs, l'APD et les problèmes systémiques internationaux.

Le présent document a été établi d'après l'étude intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2001*.

Table des matières

	Paragraphes	Page
I. Résultats économiques récents, perspectives et problèmes	1–21	3
A. Résultats récents	1–5	3
B. Perspectives à court terme	6–10	5
C. Problèmes de politique économique	11–21	5
II. Incidences socioéconomiques de la dynamique démographique	22–33	7
A. Vue d'ensemble	22–25	7
B. Questions de politique générale	26–33	7
III. Financement du développement	34–64	8
A. Introduction	34–44	8
B. Recommandations générales	45–64	10
Tableau. Taux de croissance économique et d'inflation (1999-2003) dans certaines économies de la région de la CESAP		4

I. Résultats économiques récents, perspectives et problèmes

A. Résultats récents

1. À la suite du redressement impressionnant de 1999, les résultats économiques de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) se sont encore améliorés en 2000. Le taux de croissance moyen des économies en développement de la région a augmenté de 1 point de pourcentage tandis que celui des économies développées progressait de 1,3 point. Comme en 1999, aussi bien les économies en développement que les économies développées ont enregistré une hausse de leur PIB alors que l'inflation était en baisse malgré le renchérissement de l'énergie et l'affaiblissement des taux de change dans plusieurs pays. Toutes les grandes sous-régions géographiques ont contribué à la croissance du PIB et vu leur taux d'inflation diminuer, à l'exception des économies insulaires du Pacifique, dont le PIB collectif a connu une croissance négative. En Asie de l'Est et en Asie du Nord-Est, la déflation de 1999 a été suivie d'une inflation modeste l'an dernier.

2. Sur les 25 pays en développement de la région énumérés dans le tableau, 17 ont enregistré des taux de croissance de leur PIB plus élevés en 2000 qu'en 1999 tandis que l'un obtenait le même résultat qu'en 1999. Ce regain de croissance s'est manifesté dans toute la région de la CESAP. Toutefois, c'est la sous-région de l'Asie du Sud-Est qui s'est distinguée par les résultats les plus spectaculaires. Son PIB a non seulement augmenté de 2 points de pourcentage par rapport à 1999, il a même dépassé sensiblement les prévisions de croissance faites un an plus tôt. Les pays développés, eux aussi, Japon en tête, ont sensiblement amélioré leurs résultats ou fait aussi bien qu'en 1999. S'agissant de l'inflation, 14 pays en développement ont vu leur taux d'inflation baisser en 2000 par rapport à 1999 tandis que la Chine, après avoir traversé une période de déflation en 1999, a enregistré un taux d'inflation très légèrement positif. La déflation a continué à Hong Kong (Chine), comme en 1999.

3. Un environnement extérieur favorable, dont témoigne le dynamisme du commerce mondial, s'est conjugué à des mesures internes destinées à améliorer et à maintenir le mouvement de croissance dans la région. Ces deux facteurs, à leur tour, ont rendu

l'entreprise et le consommateur plus confiants, ce qui a contribué à soutenir la croissance.

4. Sur le plan extérieur, le volume des échanges mondiaux a progressé l'an dernier de plus de 10 %. La vigueur de la croissance du commerce mondial s'est traduite par d'excellents résultats dans le secteur des exportations dans la région de la CESAP où les échanges intrarégionaux et intraentreprises ont retrouvé pratiquement leur niveau d'avant la crise. Dans plusieurs économies de la région, les exportations ont augmenté en valeur de 20 %, voire plus. Cette croissance a été entraînée surtout par le secteur de l'électronique et des composants dérivés, dont la région est l'un des principaux fournisseurs. Les courants de capitaux étrangers vers les pays en développement ont chuté en termes absolus ainsi qu'en pourcentage du montant total des capitaux en circulation, mais les entrées de capitaux dans la région de la CESAP ont très légèrement progressé. Ce qui est encore plus significatif c'est que la part des entrées de capitaux dans les pays en développement a pratiquement doublé, passant de 23 % en 1998 à 40 % en 2000. Ces ressources ont contribué à la restructuration du secteur financier et des entreprises.

5. Sur le plan intérieur, la baisse des taux d'intérêt et le maintien des stimulants fiscaux ont soutenu la croissance de la production tandis que la faiblesse des taux de change et une meilleure utilisation des capacités ont renforcé la compétitivité et stimulé la croissance des exportations. D'autre part, on a constaté que la demande intérieure privée commençait à jouer un rôle plus important dans le processus de croissance qu'en 1999.

Taux de croissance économique et d'inflation (1999-2003) dans certaines économies de la région de la CESAP

(Pourcentage)

	PIB réel					Inflation ^a				
	1999	2000 ^b	2001 ^c	2002 ^c	2003 ^c	1999	2000 ^b	2001 ^c	2002 ^c	2003 ^c
Pays en développement de la région de la CESAP^d	6,1	7,1	6,0	6,3	6,6	2,8	2,7	3,7	4,2	4,7
Asie du Sud et Asie du Sud-Ouest^d	5,2	5,6	6,2	6,6	6,8	7,6	8,6	7,2	6,4	6,3
Bangladesh	4,9	5,5	6,0	7,0	7,2	8,9	3,8	10,0	5,0	5,0
Bhoutan	6,0	6,0	5,5	—	—	4,5 ^f	—	—	—	—
Inde	6,4	5,9	6,5	6,9	7,2	3,4	6,5	5,0	5,0	5,0
Iran (République islamique d')	2,4	4,5	5,5	6,5	6,7	21,1	19,9	17,4	15,3	14,0
Népal	3,9	6,0	6,7	6,5	6,5	11,3	3,3	5,0	5,0	5,0
Pakistan	3,1	4,5	5,0	5,0	5,0	5,7	3,6	4,5	5,0	5,0
Sri Lanka	4,3	5,7	6,0	6,1	6,1	4,7	5,7	6,7	6,0	5,5
Turquie	(5,1)	6,0	4,8	5,5	5,0	64,9	54,2	29,3	20,9	21,8
Asie du Sud-Est	3,4	5,9	5,2	5,5	5,9	7,3	2,5	4,2	4,6	5,1
Indonésie	0,2	4,4	5,0	5,7	6,1	20,5	3,7	7,0	7,6	8,8
Malaisie	5,4	8,2	7,0	7,2	7,5	2,8	1,8	2,9	3,2	3,8
Philippines	3,3	3,7	3,4	3,8	4,6	6,7	4,3	6,1	5,6	5,3
République démocratique populaire lao	7,3	6,5	6,9	7,2	7,3	134,0	15,0	10,0	10,0	10,0
Singapour	5,4	10,1	6,3	6,3	6,2	0,1	1,5	2,1	2,0	2,3
Thaïlande	4,2	4,5	4,6	4,6	5,2	0,3	1,7	2,6	3,5	3,7
Viet Nam	4,8	6,7	7,0	7,0	7,5	4,3	(1,5)	4,5	6,7	7,0
Asie de l'Est et Asie du Nord-Est	7,6	8,2	6,4	6,5	6,8	(0,6)	0,9	2,4	3,4	4,0
Chine	7,1	8,0	7,8	7,7	8,2	(1,4)	0,5	1,8	4,5	5,4
RAS de Hong Kong	3,0	9,7	6,1	5,2	5,2	(4,0)	(3,2)	2,1	3,7	4,2
Province chinoise de Taiwan	5,7	6,4	5,8	5,9	6,2	0,2	1,4	2,1	1,6	1,9
République de Corée	10,7	9,2	5,1	5,8	5,9	0,8	2,3	3,4	3,2	3,6
Pays insulaires du Pacifique	3,9	(3,1)	2,5	4,3	3,8	9,7	7,8	3,5	4,0	3,9
Fidji	6,6	(12,5)	1,5	4,0	1,5	2,0	1,0	3,0	2,5	2,5
Îles Salomon	(1,7)	(13,5)	(1,5)	4,5	5,5	7,8	4,0	8,0	4,0	3,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,2	0,8	3,1	4,7	5,0	14,9	12,2	3,5	5,0	5,0
Samoa	5,3	3,5	3,5	3,5	3,5	0,3	2,0	2,5	2,5	2,5
Tonga	2,2	5,2	2,5	2,0	2,0	4,4	4,5	6,5	2,5	2,0
Vanuatu	(2,5)	4,0	3,0	2,0	1,0	2,8	1,5	3,0	2,0	2,0
Pays développés de la région de la CESAP	0,5	1,8	2,1	2,5	2,8	(0,2)	(0,2)	0,2	0,6	1,0
Australie	4,7	4,3	3,4	3,4	3,6	1,5	4,6	3,6	2,2	2,7
Japon	0,2	1,6	2,0	2,4	2,7	(0,3)	(0,6)	(0,1)	0,5	0,9
Nouvelle-Zélande	3,9	4,0	3,5	3,0	2,8	1,1	2,8	3,1	1,8	1,5

Sources : Calculs du secrétariat de la CESAP, d'après *International Financial Statistics*, vol. LIII, No 9 (septembre 2000), FMI; Banque asiatique de développement : *Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries 2000* (Oxford University Press, Hong Kong, 2000) et *Asian Development Outlook 2000* (Oxford University Press, Hong Kong 2000); Nations Unies, « Project LINK World Economic Outlook » (octobre 2000); The Economist Intelligence Unit, *Country Report : Myanmar* (Londres, novembre 2000) et *Country Forecast : Turkey* (Londres, décembre 2000); et sources nationales.

Note : .. : non disponible.

^a Chiffres correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

^b Estimations.

^c Prévisions/objectifs.

^d D'après les données concernant 25 pays en développement représentant environ 95 % de la population de la région (sauf les républiques d'Asie centrale); les PIB aux prix du marché en dollars des États-Unis de 1995 ont été utilisés comme coefficients de pondération pour le calcul des taux de croissance régionaux et sous-régionaux.

^e Les estimations et les prévisions correspondant aux pays concernent les exercices budgétaires définis comme suit : exercice budgétaire 2000/01 = 2000 pour le Bhoutan, l'Inde et la République islamique d'Iran; exercice budgétaire 1999/00 = 2000 pour le Bangladesh, le Népal et le Pakistan.

^f Chiffre correspondant au taux d'inflation annuel en décembre.

B. Perspectives à court terme

6. En dépit des divers aspects positifs des résultats économiques de la région en 2000 évoqués ci-dessus, les perspectives à court terme sont mitigées. Sur le plan extérieur, la croissance des pays développés devrait ralentir en 2001 : à cet égard, le ralentissement de l'économie des États-Unis, le plus gros marché pour plusieurs pays de la région, et la solidité de la reprise de l'économie japonaise constituent deux impondérables. Un freinage brutal aux États-Unis et un essoufflement au Japon affecteraient inévitablement la croissance dans la région, directement, en provoquant une baisse de la demande de produits d'exportation et indirectement, par un fléchissement des prix des produits de base et des produits manufacturés comme l'électronique. Toutefois, la poursuite de la croissance dans la région elle-même et dans l'Union européenne permettrait de compenser dans une certaine mesure ces effets négatifs. Tout dépendrait des économies individuelles, en particulier de la structure de leurs échanges et de leur production.

7. Les cours du pétrole sont une autre source de risque et d'incertitude. Si l'on a enregistré ces derniers mois une légère détente sur le marché pétrolier, les cours semblent néanmoins se stabiliser à un niveau relativement élevé, soit le double de leur moyenne annuelle de 1998. Une reprise de l'économie mondiale, au cours du deuxième semestre de 2001 par exemple, engendrerait presque certainement de nouvelles pressions à la hausse avec des conséquences néfastes pour l'inflation et la demande des consommateurs dans les pays importateurs. Toutefois, l'instabilité relative des cours du pétrole en 2000 et au début de 2001 fait peser l'incertitude sur les investissements des entreprises et les dépenses des ménages.

8. Sur le plan intérieur, trois années de déficits budgétaires ont gonflé la dette publique. L'accroissement des importations entraîné par la reprise a réduit les excédents des comptes courants de plusieurs économies. Il en est résulté un tassement des taux de change et un regain de nervosité chez les investisseurs, ce dernier ayant eu pour effet une baisse des indices boursiers dans la plupart des pays de la région. Par ailleurs, la dette extérieure, en particulier l'endettement à court terme, a diminué tandis que le niveau des réserves extérieures s'est amélioré ou stabilisé dans pratiquement toutes les économies de la région. Cette évolution, conjuguée à l'amélioration des bilans des entreprises,

donne à penser que les économies sauront mieux résister à un ralentissement qu'en 1997.

9. Compte tenu de ces facteurs, on peut prévoir une décélération modérée de la croissance du PIB des économies en développement de la région d'environ 1 point de pourcentage en 2001 par rapport à 2000. Cette évolution devrait surtout affecter deux sous-régions : l'Asie du Sud-Est et de l'Est et l'Asie du Nord-Est. En revanche, les économies développées de la région, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et les économies insulaires du Pacifique devraient maintenir, voire accroître légèrement, leur rythme de croissance en 2001. Pour les économies développées, le comportement de l'économie japonaise sera déterminant. En Asie du Sud et du Sud-Ouest, les facteurs externes sont relativement moins importants; ainsi, la croissance enregistrée en 2000 devrait se maintenir ou s'améliorer en 2001 à condition que soient poursuivis les programmes de réforme intérieure. Dans les économies insulaires du Pacifique, on compte que la production – qui s'était contractée en raison des problèmes politiques en 2000 – redémarrera.

10. On prévoit que le ralentissement de la croissance s'accompagnera en 2001 d'une hausse de l'inflation de 1 point de pourcentage. Ce phénomène devrait se faire particulièrement sentir en Asie du Sud-Est. L'Asie de l'Est et l'Asie du Nord-Est devraient subir une poussée modeste des prix. La combinaison de cours pétroliers fermes et de taux de change faibles devrait être la cause principale d'une reprise de l'inflation. Celle-ci devrait demeurer stable dans les pays développés de la région. Quant au Japon, il n'est guère probable qu'il sorte de la déflation en 2001.

C. Problèmes de politique économique

11. Le principal défi que doit relever toute la région est celui de maintenir le rythme de croissance en 2001 et au-delà, malgré l'éventualité d'une évolution potentiellement défavorable à l'extérieur. Le ralentissement de la croissance du PIB contribuerait à grossir l'endettement public et probablement à comprimer les dépenses sociales vitales. Le maintien du rythme de croissance en période de prudence macroéconomique nécessite une intervention dans plusieurs domaines à l'échelle nationale ou sous-régionale.

12. Au niveau national, tous les gouvernements doivent être fermement décidés à maintenir leur équilibre

macroéconomique. Devant l'accroissement de l'endettement public, les pays doivent se pencher de nouveau sur le problème de la rationalisation des dépenses publiques afin d'éviter le piège de l'endettement où les obligations du service de la dette augmentent plus rapidement que les rentrées d'argent. Une telle action nécessite qu'on améliore le recouvrement de l'impôt. Il faut continuer de privilégier les mesures d'incitation à l'épargne intérieure tout en poursuivant les efforts visant à rationaliser et à élargir les marchés financiers.

13. Certaines des économies de la région sont devenues très dépendantes de l'électronique pour leurs recettes d'exportation. S'il s'agit effectivement d'une nouvelle source très active de croissance des exportations, on commence néanmoins à voir apparaître des symptômes de surcapacité dans ce secteur, accroissant la vulnérabilité des entreprises et des économies à un ralentissement économique extérieur. Les gouvernements doivent aider leurs entreprises à se préparer à une aggravation possible de la conjoncture extérieure au cours des prochains mois en leur fournissant de meilleures informations sur les autres marchés possibles et en les conseillant sur les moyens de diversifier leurs activités.

14. L'affaiblissement des taux de change a stimulé les exportations mais, si cette situation devait persister, elle risquerait d'accroître le risque d'inflation. En outre, la stabilité des monnaies est importante pour la prise des décisions en matière d'investissement s'agissant en particulier des investisseurs étrangers. Certes, une instabilité modérée des taux de change ne peut guère à court terme avoir des effets très nuisibles, mais à moyen ou long terme elle pourrait ralentir les courants d'investissements étrangers et, par là même, réduire l'accès à la technologie et aux marchés étrangers qui sont d'une importance vitale. Certains pays ont adopté la méthode d'optimisation de l'inflation et d'autres envisagent de le faire pour suppléer aux taux de change fixes. Toutefois, les pays doivent s'assurer de l'efficacité réelle de cette solution.

15. Au niveau sous-régional, les gouvernements doivent se consulter plus fréquemment sur un plus grand éventail de questions de politique générale qu'autrefois, notamment sur les progrès de la mise en oeuvre des accords relatifs aux arrangements commerciaux régionaux et sur le maintien de l'accès aux marchés en cas de ralentissement de la croissance du commerce international, ainsi que sur la nécessité d'éviter

d'adopter au niveau national des mesures commerciales et financières susceptibles d'affecter la stabilité d'autres pays.

16. Un certain nombre de gouvernements de la région envisagent d'effectuer des transactions bilatérales pour maintenir l'élan de la libéralisation commerciale, celle-ci n'ayant guère progressé de manière satisfaisante aux niveaux mondial et régional. À cet égard, il faudra veiller à ce que la multiplication des pactes commerciaux bilatéraux ne nuise pas aux arrangements commerciaux régionaux ou ne sape pas les efforts en cours visant à lancer une nouvelle série de négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

17. Un problème particulièrement préoccupant est la fragilité des marchés boursiers de la région et la corrélation de plus en plus grande entre ceux-ci et l'évolution des marchés boursiers des pays développés, en particulier des États-Unis. Les marchés boursiers faibles sapent la confiance des entreprises et des ménages, dissuadent les investisseurs de prendre des risques et rendent malaisés les efforts d'entreprises ou de secteurs commerciaux particuliers, quel que soit leur potentiel, pour obtenir des capitaux. Il serait très difficile d'isoler totalement les marchés boursiers régionaux des événements extérieurs. Toutefois, il serait utile que les entreprises nationales trouvent de nouveaux moyens de lever des capitaux et maintenir ainsi les investissements dans les économies de la région aux mêmes niveaux. Les fonds de participation au capital financés ou garantis par l'État pourraient constituer une solution à court terme. Il convient d'en examiner la viabilité. Une autre solution pourrait consister en des investissements « prudents » des fonds de pension ou de prévoyance dans des valeurs à revenu variable.

18. Un problème lié au précédent est l'impression d'une certaine lenteur dans la restructuration du secteur financier et du secteur des entreprises de nombreux pays. C'est là une autre cause de la fragilité des marchés boursiers de la région. Beaucoup a été accompli dans ce domaine au cours des trois dernières années, mais l'ampleur des problèmes non résolus, par exemple celui des prêts improductifs dans les systèmes bancaires de plusieurs pays, donne à penser qu'il reste beaucoup à faire. Il faut donc dissiper toute impression de démobilisation à l'égard des réformes. Pour ce faire, il importe d'accélérer la restructuration du secteur financier et de celui des entreprises en fixant des échéances proches et de renforcer les institutions et procédures

pertinentes : agences de recouvrement des créances et tribunaux de faillite.

19. Les gouvernements doivent exiger une plus grande transparence des entreprises pour permettre aux investisseurs nationaux et étrangers d'élargir leur participation et continuer à améliorer les normes de supervision et de régulation dans le secteur financier et celui des entreprises. Pour leur part, les gouvernements doivent également s'efforcer de satisfaire aux normes les plus élevées de bonne gestion.

20. Au cours des dernières années, l'avènement de la nouvelle économie et l'évolution des activités liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ont fait de la modernisation technologique dans les secteurs de l'industrie et des services un atout majeur. En conséquence, de nombreuses techniques économiques anciennes sont en train de devenir caduques. L'amélioration des qualifications des ressources humaines pour faciliter l'introduction des TIC, demeurer compétitif sur le marché mondial et attirer les capitaux étrangers est devenue une nécessité urgente dans la région. Les gouvernements doivent investir davantage dans l'éducation et la formation, en particulier dans les pays qui doivent progressivement abandonner les activités à forte intensité de main-d'œuvre et à valeur ajoutée relativement basse pour des activités de haute technicité et à valeur ajoutée relativement élevée.

21. La réforme du système financier international continue d'être essentielle pour cette région, qui doit pouvoir compter en permanence sur les capitaux mondiaux. L'absence de progrès concrets à cet égard a encouragé certains pays de la région à « se débrouiller » seuls. L'initiative de Chiang Mai avec les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) en est une illustration. Si de telles attitudes s'expliquent, il ne faut pas qu'elles affaiblissent la volonté de tous les pays de participer activement et concrètement aux initiatives multilatérales dans ce domaine.

II. Incidences socioéconomiques de la dynamique démographique

A. Vue d'ensemble

22. On a évoqué dans les paragraphes ci-dessus certains des défis lancés au pouvoir politique par l'histoire récente. Toutefois, les gouvernements ne sauraient ou-

blier qu'ils doivent aussi se préoccuper des problèmes de développement à long terme. À cet égard, les incidences socioéconomiques de la dynamique démographique méritent de retenir leur attention.

23. En 2000, la région de la CESAP comptait 3,7 milliards d'habitants, soit plus des trois cinquièmes (61,8 %) de la population mondiale. La population devrait augmenter encore d'un milliard d'ici à 2025, bien que l'on prévoie un très net ralentissement de la croissance démographique annuelle, qui passerait de 1,4 % durant la période 1990-2000 à 0,7 % entre 2020 et 2025. S'agissant de la pyramide des âges, la part de la population jeune passera dans la région de 29,1 % en 2000 à 21,6 % en 2025, celle de la population active de 61,6 % à 62,9 % et celle des personnes âgées de 9,3 % à 15,5 %.

24. La dynamique démographique de la région se caractérise par une très grande diversité. On y trouve deux des pays les plus peuplés du monde, la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres de très petite taille, la plupart dans le Pacifique. Le taux de croissance démographique annuel moyen au cours des 10 dernières années s'est situé entre 4 % et moins de 0 %. Il y a également de grandes disparités dans la structure par âge et les types de mobilité.

25. Le chapitre III de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2001*² examine les conséquences de la dynamique démographique pour la pauvreté, l'environnement, la population active et l'emploi, l'éducation, la santé et l'épargne nationale. L'analyse fait ressortir certaines conséquences potentiellement néfastes de la dynamique démographique qui prévaut actuellement dans la région.

B. Questions de politique générale

26. Il est clair qu'il faut adopter des politiques appropriées pour réduire les effets défavorables des mutations démographiques sur le développement économique et social. À cet égard, on peut identifier trois groupes de pays : les pays à taux de fécondité élevés, les pays à taux de fécondité peu élevés et les pays à population âgée de plus en plus nombreuse.

27. Les pays subissant des pressions démographiques et ayant des taux de fécondité relativement élevés doivent redoubler d'efforts pour stabiliser leur population. Tant le processus de développement que les programmes de santé génésique ont un rôle prépondérant à

jouer pour réduire la fécondité Le Programme d'action adopté en 1994 par la Conférence internationale sur la population et le développement², était fondé sur une approche générale et plus intégrée des questions de population, englobant la santé génésique, la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Une solution durable aux divers problèmes causés par la démographie galopante consiste à investir dans les ressources humaines. L'éducation des femmes devrait avoir la priorité car elle a un rapport direct avec la fécondité.

28. Si le problème de la démographie galopante se pose dans de nombreux pays, dans d'autres, c'est le ralentissement de la croissance démographique qui suscite des préoccupations. Les pays à taux de fécondité bas doivent évaluer les conséquences de cette évolution sur la main-d'oeuvre. Dans certains pays, l'augmentation de la population active devrait en effet considérablement se ralentir et la pénurie s'installer à brève échéance.

29. Il est important que ces pays investissent davantage dans la mise en valeur des ressources humaines pour accroître la productivité et demeurer ainsi compétitifs sur le marché international. Le report de l'âge de départ à la retraite est une possibilité, car l'espérance de vie augmente et les personnes âgées demeurent productives au-delà de l'âge prévu dans la plupart des pays. Les pays menacés par des pénuries de main-d'oeuvre ont aussi la possibilité d'employer un plus grand nombre de femmes.

30. Une autre solution consiste à faire davantage appel aux travailleurs immigrés. Étant donné l'évolution vers la mondialisation et l'interdépendance croissante des pays et vu la diversité de leur situation démographique, les migrations devraient demeurer substantielles dans les années à venir. Pour que celles-ci soient organisées et pour réduire les tensions sociales dans les pays d'accueil, il faut que ces derniers et les pays d'origine coopèrent davantage. Des consultations bilatérales et régionales peuvent contribuer à résoudre les problèmes causés par les migrations internationales. Faute d'agir, on risque de laisser la porte ouverte aux abus que l'on observe sur les marchés, à savoir l'exploitation des sans-papiers et la traite des femmes et des enfants.

31. Dans la plupart des pays, le nombre des personnes âgées a augmenté et cette tendance risque de s'accroître dans les pays où les taux de fécondité sont bas. Avec l'effritement progressif des systèmes d'aide

aux familles nombreuses, les gouvernements doivent veiller à la mise en place de régimes de sécurité sociale et de retraite ou à la faciliter. Dans la plupart des pays, les fonctionnaires bénéficient de pensions de retraite, ce qui n'est en général pas le cas des employés du secteur privé ou des travailleurs indépendants. Il faut donc activement rechercher des solutions viables pour étendre de manière adéquate la couverture de sécurité sociale afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre.

32. Les besoins en services de santé et d'hospitalisation sont généralement plus grands parmi les personnes âgées que dans les autres groupes de population. Il faut donc améliorer les services de santé à leur intention et en faciliter l'accès. Toutefois, la raréfaction des personnes chargées de dispenser les soins nécessaires aux personnes âgées menace. Il faudra également investir davantage dans le logement, les loisirs et autres secteurs spécialisés dans la satisfaction des besoins des personnes âgées.

33. Les pays où la population active va commencer à diminuer par rapport à la population âgée risquent de voir l'épargne se réduire, ce qui risque d'avoir des conséquences pour l'investissement et la croissance. Si ces pays souhaitent maintenir ou accroître leur rythme de croissance, ils devront rechercher des investissements à rendement plus élevé ou de nouveaux moyens d'accroître l'épargne intérieure.

III. Financement du développement

A. Introduction

34. Le financement du développement est un sujet qui retient l'attention des responsables et des économistes depuis plusieurs décennies. Toutefois, il a récemment acquis une nouvelle importance, forçant un réexamen de la question. De nombreux pays en développement ont de plus en plus de mal à mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour financer leurs investissements et doivent recourir aux capitaux étrangers. D'autre part, les courants d'APD ont diminué, et les capitaux privés, bien que plus nombreux, sont extrêmement mobiles et instables surtout s'ils sont à court terme. Plus frappant encore, la majorité des capitaux privés se sont surtout concentrés dans quelques pays.

35. La deuxième partie de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2001* porte sur le financement du développement dans la région de la CESAP.

On y examine les tendances et l'évolution de : a) la mobilisation des ressources intérieures; b) des ressources privées extérieures; c) des courants d'aide publique : et d) des problèmes systémiques internationaux; et on y propose des mesures à prendre aux niveaux national et international. On trouvera ici les principales conclusions et recommandations pertinentes.

Mobilisation des ressources intérieures

36. La majeure partie du financement du développement est d'origine interne. Les données concernant la région de la CESAP font apparaître que le ratio global épargne/PIB est passé de 21 % en 1985 à 29 % en 1999. Toutefois, cette augmentation s'explique en grande partie par la forte croissance des économies de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est. Ailleurs, la situation est moins encourageante. De plus, la contribution de l'épargne publique a été faible, voire négative. Ce sont surtout les ménages qui ont contribué à l'augmentation de l'épargne. Les taux d'épargne et d'investissement sont généralement en rapport étroit l'un avec l'autre, mais cela n'est pas le cas dans toute la région. Un grand nombre de pays ont un taux d'investissement supérieur au taux d'épargne. Ces pays doivent pouvoir accéder aux capitaux étrangers pour financer leurs investissements.

37. Les déterminants de l'épargne des ménages sont complexes. Le niveau et la croissance du revenu par habitant sont des facteurs importants. En outre, une grande variété de caisses et d'instruments d'épargne mis en place par des institutions financières solides et bien gérées encouragent l'épargne sous forme financière. Le système bancaire est le principal véhicule de l'épargne dans la plupart des pays de la région et la source principale du financement des investissements.

Ressources privées extérieures

38. Il existe essentiellement deux types de ressources extérieures : les investissements étrangers directs (IED) et divers types de prêts et de titres (prêts bancaires internationaux à court terme et à long terme, émissions internationales d'actions et d'obligations et participations étrangères sur les marchés de capitaux locaux). Outre qu'elles s'ajoutent aux ressources financières intérieures, les ressources extérieures ont des effets positifs indirects significatifs : transfert de technologie, transfert de savoir-faire en matière de gestion et de commercialisation, et renforcement des marchés financiers intérieurs.

39. La part des pays en développement de la CESAP dans les IED est passée de 48 % pour l'ensemble des pays en développement dans les années 80 à plus de 65 % en 1995. Elle est descendue au-dessous de 47 % en 1999. Cette même année, sur 96 milliards de dollars d'IED vers les pays en développement de la région, neuf économies en développement en ont à elles seules monopolisé 99 %.

40. Comme pour les IED, l'accès à d'autres formes de capitaux étrangers privés est ouvert à quelques pays de la région seulement. Pourtant, ces capitaux sont devenus la principale source de financement extérieur dans cette partie du monde. En 1999, les obligations représentaient le double des IED tandis que les prêts bancaires non remboursés étaient cinq fois plus élevés.

41. De nouvelles modalités d'utilisation des capitaux extérieurs privés, de financement des infrastructures au moyen de plans de financement structurés, d'accès à des fonds de capitaux à risques pour les petites et moyennes entreprises et d'utilisation de produits dérivés pour diminuer les risques offrent aux pays en développement des possibilités de diversifier leurs sources de financement et de réduire leurs risques.

Apports d'APD

42. L'APD a diminué tant en termes absolus que relatifs par rapport aux courants de capitaux privés. Toutefois, pour la majorité des pays en développement qui n'ont pas (encore) accès à ces derniers, c'est la seule source à laquelle ils puissent s'approvisionner. Mis à part les impératifs moraux, la raison d'être de l'APD est de fournir un bien collectif mondial et de concrétiser la mutualité des intérêts économiques.

43. Si les pays en développement de la région de la CESAP dans leur ensemble ne sont pas des bénéficiaires majeurs d'APD, les pays les moins avancés, les économies insulaires du Pacifique et les économies en transition en revanche dépendent beaucoup de cette forme de capital. Il est assez inquiétant de constater que l'APD a diminué pour ces pays. Il semblerait qu'une certaine lassitude des donateurs et l'impression que les pays bénéficiaires n'utilisent pas cette assistance de manière efficace en soient la raison.

Problèmes systémiques internationaux

44. Après plusieurs accès d'instabilité du système financier international au cours des 20 dernières années, sa réforme s'impose pour stabiliser les courants de financement internationaux en faveur du développement. Les principaux objectifs de la réforme sont de prévenir les crises périodiques, de circonscrire la contagion, de dégager des liquidités pour enrayer les crises, de disposer d'un cadre convenu pour réformer le secteur financier et d'établir des principes pour la restructuration des dettes. Ces objectifs peuvent être atteints grâce à des services collectifs à l'échelle internationale destinés à élaborer des directives, des repères et des règles régissant les courants de capitaux privés et à remédier à l'asymétrie de l'information qui gêne les investisseurs dans leurs décisions.

B. Recommandations générales

Mobilisation des ressources intérieures

45. Pour permettre à un pays de financer son développement, son gouvernement devrait élaborer et mettre en oeuvre des politiques macroéconomiques cohérentes et notamment imposer l'obligation de gérer la dette intérieure et extérieure de manière prudente.

46. Les impôts jouent un rôle clef dans la collecte des ressources intérieures. Toutefois, on a l'impression que les recettes fiscales ne sont pas utilisées avec efficacité pour atteindre les objectifs de développement. La plupart des gouvernements de la région doivent accroître la transparence du processus budgétaire, aussi bien du côté des recettes que des dépenses.

47. Pour financer les déficits budgétaires, les gouvernements recourent à l'emprunt sur les marchés des capitaux locaux. Il faudrait à cet égard veiller à ne pas introduire de distorsions sur les marchés ou à ne pas évincer le secteur privé. Toutefois, dans certains pays, les emprunts de l'État pourraient contribuer au développement des marchés obligataires.

48. La réforme du secteur bancaire et sa modernisation doivent être l'objectif principal des efforts de renforcement du secteur financier. Une telle réforme comporte trois éléments fondamentaux : l'amélioration de l'évaluation des risques de crédit, le renforcement de la transparence et l'introduction de pratiques de divulgation dans le cadre de systèmes de notification stricts et une gestion plus efficace des prêts improductifs.

49. Pour réduire la dépendance à l'égard du système bancaire, il faudrait encourager l'utilisation de nouveaux instruments d'épargne des ménages comme les fonds communs de placement, les fonds de pension, les plans d'assurance-vie et les fonds de capital-risque. Les mécanismes patronnés par l'État comprennent l'épargne postale, les sociétés d'investissement ouvertes et les caisses de prévoyance. Il faudrait encourager la multiplication des institutions de microfinancement pour mobiliser l'épargne et l'investissement en faveur des pauvres afin d'amener peu à peu les utilisateurs et les institutions à passer par le système financier formel réglementé.

50. Les marchés boursiers sont plus appropriés pour les grands pays de la région. Ces marchés doivent être robustes, c'est-à-dire plus larges et plus actifs, pour que les valeurs mobilières soient considérées par les investisseurs comme des instruments d'épargne viables. Il est possible de renforcer la coopération avec les marchés situés en dehors de la région et entre les bourses de la région (par l'harmonisation des cotations, les fusions, les transactions virtuelles, etc.) afin d'élargir la gamme des produits et accroître la robustesse des marchés. Les petits pays devraient permettre à leurs investisseurs d'inscrire à la cote et de négocier leurs actions sur d'autres marchés de la région.

51. À la suite de la crise financière récente, des efforts considérables ont été consentis dans certaines économies pour promouvoir le développement de marchés obligataires nationaux, notamment les courbes de référence, pour établir des groupes d'investisseurs institutionnels indépendants des banques, pour encourager l'utilisation des obligations aux petits porteurs et accroître l'emploi des techniques de titrisation, en particulier pour les hypothèques et les infrastructures. Ces efforts devraient être, le cas échéant, étendus à toute la région.

Courants internationaux de capitaux privés

52. À l'ère de la mondialisation, les pays qui souhaitent intervenir sur les marchés financiers mondiaux n'ont d'autre choix que d'harmoniser la réglementation de leur secteur financier et de leur secteur des entreprises avec les normes internationales. Toutefois, il faut que les pays en développement participent davantage à la définition de ces normes.

53. Il faut veiller au bon enchaînement des étapes de libéralisation des transferts de capitaux en même temps

que se développent les institutions, les réglementations et les capacités en ressources humaines nécessaires. Cet enchaînement s'applique particulièrement à la gestion des entrées de capitaux à court terme qui passent généralement par le système bancaire intérieur.

54. Les mesures visant à accroître les courants d'IED dans les pays en développement consistent notamment à améliorer la transparence des procédures d'approbation et à réduire les listes de domaines réservés. Les incitations fiscales et autres mesures d'encouragement financières peuvent être réduites car elles ont généralement peu à voir avec les décisions prises en matière d'investissement et risquent de favoriser une compétition stérile entre les pays.

55. Il est souhaitable d'encourager les entreprises nationales à émettre des obligations sur les marchés internationaux et à obtenir ainsi une cote de crédit internationale.

56. Les mesures de coopération régionale et sous-régionale destinées à compléter les mesures nationales pour améliorer les perspectives d'IED visent notamment à accélérer les arrangements sous-régionaux de libéralisation commerciale, à promouvoir les triangles de croissance et les arrangements de zones de croissance et à faciliter la circulation de l'information sur les possibilités d'investissement et de commerce.

Aide publique au développement

57. Il faut renforcer l'APD en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement insulaires du Pacifique et des pays en transition. Le doublement de l'APD en faveur de ces pays représente moins de 5 milliards de dollars, soit une proportion infime du PIB des pays donateurs.

58. Toutefois, il faut en même temps lutter contre une certaine lassitude des pays donateurs. Les gouvernements de ces pays devraient faire comprendre à leur population que leurs contributions sont quantitativement peu élevées et que la fourniture d'une aide est aussi dans leur intérêt. En même temps, il importe que les pays bénéficiaires fassent la preuve qu'ils utilisent judicieusement l'aide qu'ils reçoivent.

59. Il faut qu'il y ait une plus grande coordination de l'aide entre les gouvernements bénéficiaires, les donateurs et les organismes internationaux.

Problèmes systémiques internationaux

60. La réforme du système financier international fait partie intégrante des recommandations ayant pour but de mobiliser des ressources plus importantes et plus stables aux fins du développement. Cela veut dire notamment qu'il faut agir pour prévenir les crises et limiter la contagion, qu'il faut reconnaître explicitement la possibilité de recourir au contrôle des capitaux comme mesure d'immobilisation temporaire et fournir des liquidités d'urgence ou mettre en place des dispositifs de prêt en dernier ressort pour conjurer ou atténuer les crises. L'imposition d'une taxe de type Tobin³ pour réduire l'instabilité au niveau mondial est une idée qui devrait être discutée de manière plus sérieuse sur le plan international.

61. Une coopération croissante aux niveaux sous-régional et régional entre fonctionnaires, responsables des banques centrales et régulateurs est utile pour renforcer la confiance, la transparence et le partage des bonnes pratiques dans le secteur financier et la gestion macroéconomique, tout comme un régime de taux de change approprié. La viabilité d'un fonds sous-régional d'urgence pour sauver les banques insolubles doit être examinée.

62. Étant donné la nécessité de se fonder sur des principes généraux pour guider le processus de restructuration de la dette, il faudrait favoriser la coordination entre les créanciers officiels et privés dès le départ. Il faudrait également établir des principes généraux pour évaluer le niveau maximum d'endettement d'un pays ou d'une entreprise en se fondant sur des repères comme les recettes en devises étrangères ou les recettes brutes.

63. Tant qu'une organisation financière mondiale n'aura pas été créée, le Fonds monétaire international (FMI) pourra être considéré comme l'institution suprême du système financier mondial. Il devrait pouvoir compter sur la coopération : a) des autres organismes internationaux pour les normes applicables à leur domaine de spécialité; b) des organismes sous-régionaux et régionaux dans les domaines de la surveillance et de l'alerte précoce et le partage des risques et la mise en commun des liquidités; et c) des organismes internationaux du secteur privé à propos de leur perception des problèmes et des organismes régulateurs nationaux s'agissant des questions concernant la coordination et les orientations. Un tel arrangement permettrait de fournir les services publics internationaux nécessaires

comme l'information et l'analyse, et faciliter ainsi une meilleure gestion institutionnelle des opérations transfrontières.

64. La CESAP, la Banque asiatique de développement, la Banque des règlements internationaux, le FMI et la Banque mondiale devraient coopérer en favorisant les discussions, la mise en commun de données d'expérience et l'assistance technique à l'intention des pays de la région de la CESAP, s'agissant de la réforme du système financier international. La CESAP et d'autres organisations régionales et sous-régionales pourraient donner une évaluation des différentes orientations dans divers domaines.

Notes

¹ À lire à l'adresse électronique suivante :
<<http://www.unescap.org/drrpad/survey2001/index.htm>>, après le 11 avril 2001.

² *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

³ Taxe Tobin : prélèvements indirects sur les opérations transfrontières sur devises.